



Commune
de **Milvignes**

Milvignes *Infos*

**Bulletin
communal**

AVRIL 2019 | N° 2

EDITO

Les ventes d'alcool aux mineurs contrôlées aussi à Milvignes

La protection de la jeunesse est un souci constant pour les collectivités publiques et le Conseil communal de Milvignes se réjouit de la campagne d'achats-tests menée sur son territoire entre octobre et novembre 2018. Ces achats-tests constituent une mesure de protection de la jeunesse et de prévention visant à évaluer dans quelle mesure les dispositions relatives à la vente et remise de boissons alcooliques aux mineurs sont respectées.

Le Conseil communal est satisfait d'apprendre que sur les 15 établissements dans lesquels un achat-test a été conduit, une seule vente illégale a été effectuée aux jeunes testeurs âgés entre 13 et 15 ans et demi. Quelques minutes après chaque achat-test, un compte-rendu de ce qui s'est passé est fait auprès du vendeur ou de la vendeuse, ainsi qu'auprès du responsable du lieu. Cet échange permet un rappel des lois et des bons comportements à adopter.

Le Conseil communal remercie les responsables des établissements publics d'apporter leur contribution dans la protection de nos jeunes face à un problème non négligeable qu'est l'achat et la consommation de boissons alcoolisées par des mineurs.

Marlène Lanthemann,
vice-présidente du Conseil communal

**Fermeture du guichet du
Contrôle des habitants
vendredi matin 3 mai.
Réouverture l'après-midi
selon horaire normal.**

Noces d'or et de diamant

A l'invitation du Conseil communal, les couples qui fêtent leurs noces d'or et de diamant cette année ont assisté dimanche 17 mars au concert annuel de l'Harmonie de Colombier, au Théâtre.

Dans une ambiance festive, l'Exécutif a adressé ses félicitations aux personnes invitées, qui ont profité de l'apéritif servi par les dames paysannes. Après un discours et quelques échanges amicaux, toutes les personnes participantes ont assisté à la très belle représentation de l'ensemble musical, depuis les premiers rangs qui leur étaient réservés dans la salle de spectacle.

Forum économique de Milvignes

C'est dans une salle du Conseil général comble que s'est tenue la deuxième édition du forum économique de Milvignes, organisé par le Conseil communal. L'Exécutif a reçu les entreprises dont le siège se trouve dans notre commune pour une matinée d'échanges sur les projets politiques et économiques.

L'Exécutif a présenté les principaux projets en cours ou réalisés depuis l'édition de l'année précédente. Il a ensuite invité les 70 responsables d'entreprises présents à un forum organisé en tables de

discussions. Plusieurs propositions, destinées à favoriser la prospérité des commerçants, artisans, établissements publics et entreprises présents ainsi que la création d'emplois et les échanges commerciaux en circuit court ont été élaborées et adressées à l'Exécutif.

Les personnes présentes ont souhaité pérenniser ce lieu de conversation entre les sociétés et proposé plusieurs modalités pour la tenue de prochaines rencontres.



Source : commune de Milvignes

Journée Mondiale de l'Eau

Le Conseil communal se réjouit du bilan positif des manifestations organisées dans le cadre de la Journée Mondiale de l'Eau, le 22 mars dernier.

En effet, ce sont quelque 300 personnes qui ont pu profiter des activités et infrastructures mises en place, telles que : stands d'information (Eli10, STEP La Saunerie, Hinni SA), cylindre didactique, visite du réservoir du Chanet (Colombier), balades contées, exposition photos, projection du film *La Soif du Monde* de Yann Arthus-Bertrand (suivie d'un débat public) et foodtrucks. La population a notamment pu s'informer sur la provenance de l'eau potable communale, son circuit et son traitement sous haute surveillance.

Vu l'intérêt suscité par la manifestation, sa reconduction en 2020 est d'ores et déjà prévue.

Nids artificiels pour la protection des martinets et des hirondelles

L'association BirdLife suisse rappelle que les activités de reproduction de tous les oiseaux sont protégées. Ceci implique que les rénovations de bâtiments abritant des nids doivent se faire hors période de reproduction.

Cependant, martinets et hirondelles étant des espèces protégées, leurs sites de nidification sont légalement protégés également en dehors des périodes de reproduction (automne/hiver). Si un nid ne peut être conservé, pour une raison justifiée, des mesures de remise en état ou de compensation à proximité immédiate sont exigées, par exemple par l'installation d'un nid artificiel.

Aussi, la commune a décidé de contribuer à la protection de ces espèces en faisant l'acquisition d'un certain nombre de nids qu'elle met gracieusement à disposition des propriétaires de bâtiments. Les personnes intéressées peuvent s'adresser au Service technique et des constructions (032 886 44 50 ou milvignes.constructions@ne.ch).

Gestion de l'abattage d'arbres

Les services communaux sont régulièrement interpellés au sujet de l'abattage d'arbres, souvent remarquables, parfois centenaires. Aussi, nous pensons utile de donner quelques informations concernant ce sujet particulièrement sensible.

Le patrimoine arboricole est légalement protégé, de même que sa gestion est réglementée. La protection des arbres des jardins privés et du domaine public est dépendante de la législation communale. Les règlements d'aménagement communaux fixent les dispositions de protection, notamment les exigences en matière de droit d'abattage – en particulier pour des raisons sanitaires ou de sécurité – et de remplacement d'arbres abattus.

La gestion des arbres en forêt répond à la législation forestière fédérale et cantonale, laquelle règle toute question liée

aux travaux d'exploitation et d'entretien. Dans tous les cas, l'obligation de « mar-telage » par le Service forestier d'arrondissement est obligatoire avant tout abattage.

Lutte contre les plantes invasives ou envahissantes

Certaines plantes – appelées également néophytes, désignant les plantes non-indigènes introduites dès 1500 ans après J.-C. – se révèlent être des espèces dites invasives ou envahissantes. Elles se répandent rapidement et massivement au détriment de nombreuses plantes indigènes et peuvent représenter un véritable danger pour la santé, l'économie agricole ou l'environnement (voir Priorité 1 ci-dessous).

Une liste noire répertorie les espèces problématiques au niveau de la Confédération. Le canton de Neuchâtel a retenu, quant à lui, 15 de ces espèces invasives :

- 1 Ambrosie
- 2 Berce du Caucase
- 3 Renouées asiatiques

Priorité 1 :
BUT
=
éradication

- 4 Solidage du Canada et Géant
- 5 Impatiante glanduleuse
- 6 Sénéçon du Cap
- 7 Bunias d'Orient
- 8 Souchet comestible
- 9 Vergerette annuelle
- 10 Laurier-cerise
- 11 Buddléa de David
- 12 Ailante
- 13 Sumac ou Vinaigrier
- 14 Robinier faux-acacia
- 15 Elodée de Nuttal et du Canada (aquatique)

Priorité 2 :
BUT
=
contrôle, éradication

Le géoportail SITN, www.sitn.ch, permet de visualiser la situation des néophytes envahissantes dans le canton et, cas échéant, d'annoncer une nouvelle plante (Thème : Plantes invasives). Informations sur www.ne.ch/neophytes.

Aménagement du Giratoire Notre-Dame

La réalisation d'un giratoire à l'intersection de la route cantonale RC173 et de la rue Haute à Colombier est prévue d'avril

à mi-août 2019. Cet aménagement permettra de sécuriser ce carrefour et de marquer l'entrée du vieux village.

En raison de l'exécution des travaux en deux phases et de la mise en place d'une signalisation par feux de chantier, la circulation sera possible sous forme alternée le long de la route cantonale. La première étape du chantier nécessitera toutefois la fermeture complète de l'accès à la rue Haute depuis la RC173. Les travaux se dérouleront ensuite dans le secteur sud-ouest du carrefour et avec, notamment, l'édification d'un mur de soutènement en « rasa pietra » (couverture partielle des pierres avec mortier de jointoiement).

Le château de Colombier ouvre ses portes !

Le Conseil communal vous recommande de réserver le samedi 24 août : le château de Colombier vous accueille pour une journée événement. L'Etat de Neuchâtel et la Formation d'application de l'infanterie, en collaboration avec la Commune de Milvignes, ont souhaité ouvrir les portes du château pour vous permettre de rencontrer ses habitants et de découvrir les activités qui s'y déroulent quotidiennement. Les savoir-faire sécuritaires, de même que les aspects culturels et historiques seront à l'honneur. Démonstrations et expositions mêlant armée, police et patrimoine se dérouleront tout au long de la journée, alors que les commerçants et les sociétés locales animeront les rues du village. Le Musée militaire de Colombier sera réouvert pour l'occasion et la fanfare militaire donnera des concerts et démonstrations dans la cour d'honneur du château. Un rallye et un mur de grimpe seront proposés aux enfants.

Le Conseil communal vous attend nombreux à cette journée festive placée sous le signe de la collaboration entre les différents partenaires. Des repas chauds et des boissons seront servis dans la cour du château ainsi qu'au lieu-dit le Triangle. Des navettes gratuites vous conduiront depuis les parkings alentours à l'endroit de la fête et la capacité de la ligne 215 (tram en provenance de la place Pury) sera renforcée.

INFORMATIONS OFFICIELLES

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL GÉNÉRAL
06.06.2019 – 12.09.2019 – 14.11.2019 – 12.12.2019

PROCHAINES SÉANCES DE LA COMMISSION D'URBANISME
07.05.2019 – 04.06.2019 – 02.07.2019
Ne seront traités que les dossiers reçus 10 jours avant la date de la séance de la Commission d'urbanisme.